



Groupe Scolaire des Servites de Marie
Sainte Geneviève, Saint Alexis, Sainte Julienne
Saint Louis, Blanche de Castille
Etablissement catholique d'enseignement
www.servites.fr



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prépa. Pôle Sup.1 - 2026-2027

A destination des élèves du lycée Blanche de Castille.

Date limite de retour des dossiers le lundi 1^{er} juin 2026 à 18h.

Cette formation s'adresse aux élèves qui seront en classe de 1^{ère} durant l'année scolaire 2026-2027. L'inscription engage l'élève pour toute l'année scolaire 2026-2027. **En cas d'interruption de la formation en cours d'année par l'élève, aucun remboursement ne pourra être exigé.**

Les cours se dérouleront pendant les premières semaines des vacances d'octobre 2026, de février 2027, d'avril 2027 et de juillet 2027 (en fonction des oraux de français).

Le nombre de places étant limité, **les inscriptions s'effectueront par ordre d'arrivée des dossiers et sous réserve de l'avis de l'équipe pédagogique.** Toutefois, en cas d'effectif insuffisant, la formation pourrait être annulée.

Les documents (**formulaire d'inscription, bulletins de seconde et lettre de motivation**) sont à déposer sous enveloppe à l'accueil de Blanche de Castille (Bât.A) à l'attention de M. Madaci – Prépa. Pôle Sup.1. - 2026-2027.

Veillez sélectionner un seul menu :

- Menu 1
- Menu 2
- Menu 3

Le règlement intérieur de l'établissement s'applique à cette formation.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Jean-Marc Madaci – Directeur des études du Pôle Supérieur (prepapolessup@servites.fr).

Je souhaite inscrire mon enfant _____, actuellement élève en 2^{de} _____ à la Prépa. Pôle Sup.1 pour l'année 2026/2027.

Le montant de la formation est de 990 € pour l'année.

Pour valider votre demande d'inscription, nous vous remercions de joindre avec les documents **un chèque de 200 € à l'ordre de l'OGEC qui sera prélevé le 5 juillet 2026.** Le solde de la formation (790 €) sera incorporé à votre facture annuelle.

Vous recevrez une réponse à votre demande d'inscription par mail **au plus tard le lundi 8 juin 2026** (Admis.e ou en liste d'attente ou refusé.e). En cas de refus, le chèque d'acompte vous sera retourné.

Jean-Marc MADACI – Directeur des études du Pôle Supérieur.

Date et signatures de l'élève **et** du/ des responsables légaux

Courriel parental :

Portable parental :

Courriel élève :